

Le CNRS et UBFC signent leur première convention de site

Antoine Petit, Président-directeur général du CNRS et Dominique Grevey, Président d'Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC), ont signé une convention quinquennale de partenariat le 15 décembre 2020 à Besançon, en présence de Maude Clavequin, Vice-Présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, Jean-François Chanet, Recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté et de l'ensemble des présidents et directeurs des établissements membres¹.



Crédits photo : ENSMM/P1br

Cette première convention formalise la volonté des deux établissements de construire une politique scientifique partagée visant à renforcer la visibilité et le rayonnement international de la recherche menée à l'échelle du site Bourgogne-Franche-Comté. Cette journée, organisée dans les locaux de

¹ Université de Bourgogne (uB), Université de Franche-Comté (UFC), Université de Technologie Belfort-Montbéliard (UTBM), École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM), AgroSup Dijon, Burgundy School of Business (BSB), École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM)

l'ENSMM, fut également l'occasion de présenter, à la communauté scientifique présente, les thématiques scientifiques pluridisciplinaires, les réussites et les enjeux de société portés par le programme ISITE-BFC.

UNE POLITIQUE SCIENTIFIQUE PARTAGÉE

Créée en 2015, la communauté d'universités et d'établissements UBFC incarne le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en Bourgogne-Franche-Comté. S'appuyant sur les forces et les atouts des sept établissements membres qu'elle fédère, sa mission est d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie de recherche correspondant à la politique que les établissements souhaitent porter ensemble. Cela se traduit notamment par la mise en synergie des forces et la valorisation des complémentarités du site, par la consolidation du lien recherche-formation (Graduate Schools), par la mise en place d'outils qui permettent l'expression de tous les talents ou encore le renforcement des éléments différenciants du site.

Le partenariat fructueux entre le CNRS et UBFC s'est d'ores et déjà concrétisé au travers de certains projets d'investissement d'avenir (PIA) dont le projet I-SITE BFC (pour Initiatives Sciences Innovation Territoires Economie Bourgogne-Franche-Comté), les Labex ACTION et FIRST et six Equipex (dont deux nationaux), qui en sont des exemples emblématiques.

Ils ont permis d'aboutir à une réelle visibilité des secteurs d'excellence du site désormais reconnus et au cœur des grands enjeux de société, en particulier :

- **Mathématiques**

Les compétences du site couvrent un spectre large des mathématiques actuelles, alliant recherche fondamentale, applications et interfaces.

- **Sciences de la matière, de l'information, sciences pour l'ingénieur et énergie**

Ce vaste domaine associe des disciplines et des applications très diverses : la robotique, les micro- et nanotechnologies, les systèmes intelligents, l'optique et la photonique.

- **Sciences et l'ingénierie du vivant, de la santé et leurs interfaces**

Elles rassemblent des compétences allant de la chimie moléculaire à la psychologie cognitive en passant par la biologie environnementale et évolutive, afin notamment de développer des recherches à fort potentiel applicatif pour la santé.

- **Sciences de l'Univers, de la terre et de l'environnement**

La grande étendue des échelles spatio-temporelles et des disciplines couvertes dans cette thématique s'appuie sur des plateformes technologiques de haut niveau.

- **Sciences des territoires, du patrimoine et des sociétés**

Très interdisciplinaire, le secteur SHS se structure autour de l'archéologie, de l'histoire et de la géographie.

L'objectif de ce partenariat est de consolider ensemble les atouts du site en assurant leur développement opérationnel sur la base de ces grands domaines de recherche.

UN CADRE COMMUN DE MISE EN ŒUVRE

Cette convention quinquennale vise ainsi à développer des programmes de recherche relevant d'une politique partagée et à apporter un cadre au fonctionnement des 23 laboratoires de recherche et de service en gestion partagée, communs au CNRS et aux établissements du site.

Plus globalement, les établissements conviennent ainsi d'œuvrer en synergie en matière de formation et de recherche, notamment dans le cadre des écoles doctorales mais également dans celui de l'activité contractuelle et de la valorisation des travaux de recherche. Ils projettent également la mise en œuvre de coopérations internationales concertées, structurées et portées par des laboratoires de recherche internationaux.

Quelques chiffres liés au périmètre de cette convention :

- 23 laboratoires de recherche CNRS-UBFC ;
- 1 projet I-SITE, 2 Labex et 6 Equipex ;
- 5 millions d'euros de dotation de fonctionnement ;
- 81 millions d'euros de masse salariale ;
- 563 chercheuses, chercheurs, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs ;
- 402 personnels techniciens, techniciennes, ingénieurs, ingénieures et administratifs.

CONTACTS

Presse CNRS | Emmeline Rousseau | T +33 6 12 20 42 15 | emmeline.rousseau@cnrs.fr

Presse UBFC | Fanny Ajak | T +33 3 63 08 26 64 | fanny.ajak@ubfc.fr